

Niveaux de rémunération

Contrats d'apprentissage

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 21 ans (Préparant un diplôme de niveau V à II)	45 % du SMIC	60 % du SMIC	65 % du SMIC
21 ans et plus (Préparant un diplôme de niveau V à II)	60 % du SMIC	75 % du SMIC	78 % du SMIC
Apprenti préparant un diplôme de niveau I (Quel que soit son âge)	82 % du SMIC	82 % du SMIC	82 % du SMIC

Contrats de professionnalisation

		Contrat d'une durée inférieure ou égale à 1 an	Contrat d'une durée supérieure à 1 an
Moins de 21 ans	Préparant un diplôme de niveau V à II	65 % du SMIC	65 % du SMIC
	Préparant un diplôme de niveau I	65 % du SMIC	78 % du SMIC
21 ans à 25 ans révolus	Quel que soit le niveau de diplôme préparé	80 % du SMIC	80 % du SMIC
26 ans et plus	Quel que soit le niveau de diplôme préparé	100 % du SMIC	